

---

ALISSA COOPER : Bonjour à tous. C'est Alissa qui parle. Je vous remercie de vous être connecté à cet appel numéro 24 de l'ICG. La prochaine réunion sera à Dublin, en personne. Nous allons enregistrer cet appel.

Je ne sais pas s'il y a des personnes qui sont connectées à travers le téléphone et qui ne sont pas connectées sur la sale Adobe Connect.

Bien. Je ne vois pas personne qui me le fait savoir, donc nous allons prendre la liste d'assistance des personnes connectées à Adobe Connect.

Vous avez l'ordre du jour pour aujourd'hui sur l'écran. D'abord, bien sûr, il faut approuver les procès-verbaux de la dernière fois.

Oh, et je vous rappelle de dire vos noms au moment de parler pour les procès-verbaux et pour l'interprétation.

Alors, je reviens sur l'ordre du jour. Nous allons essayer de fournir une mise à jour sur le CCWG pour les personnes qui sont connectées à notre appel — c'est le point numéro 4 de notre ordre du jour. Autrement, nous allons discuter des réponses des différentes communautés opérationnelles, donc les trois communautés qui devaient répondre. Et nous allons discuter des réponses que nous venons de recevoir juste avant l'appel. Par la suite, nous allons voir l'état actuel du travail du CCWG. Et si le temps le permet, nous allons passer à la partie des résumés des documents sur lesquels je sais que vous avez beaucoup

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

travaillé pour pouvoir préparer une version préliminaire. Donc, j'espère que nous aurons le temps de discuter de cela.

Kavouss, je vois que vous levez la main, vous la descendez... je ne sais pas si vous voulez prendre la parole.

Allez-y.

Il me semble qu'on a des problèmes de micro avec Kavouss... J'espère qu'on pourra prendre un moment pour pouvoir résoudre ce problème de micro.

Entre temps, est-ce qu'il y a d'autres remarques sur l'ordre du jour?

Bien. Pendant que nous essayons de résoudre le problème d'audio de Kavouss et apparemment de Manal qui semble aussi avoir aussi ces problèmes, nous allons avancer avec la discussion et si possible, nous allons revenir sur cette discussion plus tard.

Jean-Jacques, je vois que vous levez la main, est-ce que c'est pour faire des remarques concernant l'ordre du jour?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Oui. Bonjour, Alissa. C'est Jean-Jacques ici. C'est juste pour faire une petite remarque concernant les réunions en personne et les personnes qui comptent participer à distance. Pour ce qui est de l'IANA de la prétransition, il faudrait peut-être que l'on considère les aspects de composition de la PTI, du Conseil de la PTI, des différentes possibilités, des différentes attributions de ce conseil, etc.

---

ALISSA COOPER :

Bien. Merci, Jean-Jacques. Je vous remercie. J'essaierai de résoudre aussi mon audio qui n'est pas génial, mais la question, il me semble, est sur les deux jours de notre réunion en personne parce que nous avons modifié l'ordre du jour et nous avons mis à jour ce qu'on avait présenté pour refléter ces modifications. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de regarder cet ordre du jour et si vous avez des remarques à faire là-dessus...

Bien. Apparemment, il n'y a aucune objection au programme prévu. Nous devrions donc approuver les procès-verbaux de notre dernier appel, l'appel numéro 22, n'est-ce pas? Je pense que c'était le numéro 22.

Nous avons discuté à travers la liste de diffusion, et je voudrais savoir s'il y a des objections sur l'approbation du procès-verbal de notre appel numéro 22.

Jean-Jacques, est-ce que vous voulez reprendre la parole?

D'accord.

Étant donné qu'il n'y a aucune objection, nous allons avancer. Merci.

Nous passons donc maintenant à la partie des mises à jour reçues des communautés opérationnelles, donc ce sont les réponses de ces communautés, des réponses aux questions que nous leur avons posées. J'espère que vous avez déjà vu cela sur la liste de diffusion, mais peut-être que ce serait utile de demander à Jari de prendre un moment pour résumer les réponses que nous avons reçues, ce serait utile peut-être.

---

JARI ARKKO :

Oui. En un mot, oui, je pense que ce serait utile tout à fait. Nous essayons de considérer ce qui était discuté sur la proposition et sur les questions spécifiques. On avait des questions de coordination qui était d'intérêt pour les communautés et donc, nous avons également inclus des informations pour la communication informelle pour essayer de trouver un moyen de coordonner de manière plus informelle. Et s'il y a des travaux de coordination, c'est ça que vous voulez savoir? Est-ce que les personnes sont déjà en communication?

ALISSA COOPER :

Merci. À mon avis, ou depuis mon point de vue, je pense que cette réponse complète peut être incluse. Et ça pourrait aider à préciser un peu la question parce que de par les commentaires, on a compris que la Communauté des paramètres de protocoles trouvait que la question n'était pas tout à fait claire et que ce serait peut-être intéressant d'avoir l'avis d'autres personnes aussi.

Je m'excuse, je sais que je ne peux pas tout faire en même temps.

Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre? Non?

Si personne d'autre ne veut prendre la parole, nous allons maintenant discuter – peut-être qu'on devrait remettre les actions à suivre jusqu'à la fin de cette partie, mais les actions devraient refléter cet engagement dans la partie zéro.

Nous avons reçu juste avant l'appel aussi des réponses de l'AOB — de l'IAB, pardon, qui soulignait également le rôle de l'IAB en matière de rapport externe, donc de l'IETF. Donc, peut-être qu'on devrait refléter

---

cela aussi sur la liste parce qu'on a reçu ces deux réponses et on devrait voir comment on transmet cette idée dans la partie zéro. Cela dit, je pense qu'on est prêt à passer à la réponse de la Communauté des numéros.

Est-ce que nous avons des individus qui essaient de contrôler ici?

Nous posons donc à la Communauté des numéros deux questions. D'une part, on leur posait des questions sur la coordination et d'autre part, on les interrogerait par rapport aux registres de la Communauté des numéros. Donc, je demanderais à ce point-là à Paul ou à Alan d'essayer de résumer en quelques mots ce qui a été répondu par la Communauté.

PAUL WILSON : Oui. J'espère que vous m'entendrez correctement.

ALISSA COOPER : On vous entend.

PAUL WILSON : Eh bien, il s'agit d'une discussion – l'intérêt de la Communauté et la réponse venaient de la Communauté des protocoles dans l'ensemble. La Communauté. Dans l'ensemble a donc décidé de ne pas répondre concrètement. Ils se sont dit que plutôt, il faudrait considérer davantage la question. Et cela dit, pour la deuxième partie, on devrait prendre le temps de voir un peu plus ce qu'ils en pensent.

---

ALISSA COOPER :

Merci, Paul. Je pense que c'était très dur de vous comprendre parce que vous n'étiez pas très près du micro, c'était difficile à suivre. Mais en tous cas, votre réponse a été envoyée par écrit aussi, donc ce n'est pas grave.

On avait également cette question de coordination sur ce que l'on a reçu de la Communauté des numéros dans la proposition et des différentes inquiétudes qui ont été soulevées dans le commentaire. Je pense que la réponse était très claire et qu'on pourrait peut-être continuer dans ce sens.

Je ne sais pas s'il y a d'autres remarques. Jean-Jacques, allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT :

Merci, Alissa.

J'ai une question à poser à Paul au sujet de la sixième question. Il paraîtrait qu'il y a des aspects qui ne sont pas compris dans cette question, au moins c'est ce que la Communauté semble penser. Donc, je voudrais savoir si c'est correct, si j'ai bien compris.

PAUL WILSON :

En fait, c'est une question de la zone racine avec le niveau de la racine aussi, c'est ce qui nous intéresse. Et s'il y avait l'autorité du registre, il faut voir si ce serait possible de pouvoir intégrer les deux communautés comme ce qui est fait entre les différents registres. Le niveau d'interaction serait intéressant, je pense. Si vous voulez d'autres informations, on devrait peut-être demander aux autres d'ajouter quelque chose de plus.

---

ALISSA COOPER : Oui. Alan?

ALAN BARRETT : Merci. J'essaierais d'approfondir un peu ici.

Je pense que le domaine, en réalité, correspond à l'autorité de l'IAB. On ne dirait pas que c'est à eux de déterminer les mécanismes. Mais l'autorité de l'IAB est ce qu'il y a de plus important dans cette – à ce niveau, donc il faudrait que l'on voie si l'IAB pourrait ou pas s'occuper de cela. Donc, je ne sais pas si on ne devrait pas exclure [l'IDN pour un DDR] pour [avoir] part de ce que diffuse la Communauté, ici ou en tous cas pour les autres noms.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Alissa, excusez-moi. Ça ne vous gêne pas si je prends la parole?

ALISSA COOPER : Allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Je vous serais reconnaissant si on pouvait appliquer cette relation d'aujourd'hui – en tous cas, moi, ce qui m'inquiète, c'est le niveau de responsabilité parce que comme vous savez, cette responsabilité devrait être compatible avec les politiques qui sont déjà établies. On ne peut pas utiliser différentes normes. Donc, peut-être qu'on devrait considérer cela.

---

ALISSA COOPER :

Merci, Jean-Jacques. Je vois qu'Alan a écrit quelque chose dans le chat. J'allais dire que Russ allait répondre avec la référence RFC 3172, donc je pense que cela pourra permettre de clarifier un petit peu.

Y'a-t-il d'autres commentaires sur la proposition ou plutôt la réponse de la Communauté des nombres?

Bon. Alors, encore une fois, nous allons passer ceci au point de travail de la partie zéro et nous allons donc passer à la suite. Donc, voilà ce que nous avons reçu de la Communauté des noms. De toute évidence, là il y a beaucoup plus de questions de la part de cette communauté des noms — et je sais que je n'ai pas demandé au début de l'appel s'il y avait des personnes du CWG qui pouvaient passer en revue ces questions pour nous, mais Milton, Martin, vous êtes peut-être prêts à le faire si vous le souhaitez. On peut procéder comme ça, sinon je peux m'en charger. Qu'est-ce que vous préférez?

Milton demande à Martin de s'occuper des premières questions sur la maintenance de la zone racine, c'est bien ça? Allez-y.

MARTIN BOYLE :

Je ne suis pas dans un très bon environnement, donc on va voir [peu clair] au niveau de la compréhension. Vous me direz si vous avez du mal à m'entendre. Donc, nous avons parlé un petit peu de plusieurs choses. Il y a eu une réunion avec le CWG – une communication avec le CCWG il y a quelques jours qui a clarifié certaines des questions. Et je n'ai pas été très heureux des réponses que nous avons obtenues. Ce n'est pas une question de substance, mais sur plusieurs aspects, le CWG, en fait, souhaitait éviter de répondre à la question de manière appropriée. Je



---

n'ai pas pu suivre, en fait, la fin de la réponse. Et je vois, par exemple, que la question 1 n'est pas exactement ce qui devrait être fait, mais à la base, il me semble que la proposition VeriSign ICANN ne s'occupe de la question de la mise en application et de l'élimination [peu clair] de la NTIA, donc l'approbation à ce sujet pour minimiser les risques et les modifications. Et elle ne parle de rien d'autre. Je crois que nous avons fait une erreur lorsque nous avons rédigé notre question puisque nous avons inclus le paragraphe 1 150 section 2 et 3, qui est sur la NTIA et l'accord coopératif. Donc, cela nous a un petit peu égarés parce que la position, ce n'est pas une question d'amendement de l'accord coopératif, on le savait tous, mais je crois que la question, celle de l'accord, est la question de la maintenance de la zone racine. Donc, il faut qu'il y ait certaines choses qui soient en place au moment de la transition. Mais il semblerait qu'ils ne sont pas prêts à voir comment mettre les choses en place. Et il y a des suggestions comme quoi la NTIA devrait concevoir ces dispositions plutôt que ce soit le CWG lui-même.

Pour ce qui est de la question numéro 2, ils disent qu'il y a des descriptions qui sont correctes, mais qui ne sont pas complètes. Bon, je ne sais pas si c'est exactement le cas, mais c'est ce qu'ils disent. Alors, ils parlent du paragraphe 1 155 et ils pensent que le texte par rapport aux changements structuraux et opérationnels est suffisant, pour répondre à la question comme quoi il y aurait une révision – il y aura une révision et approbation par le Conseil d'administration, mais ça ne répond pas à notre question par rapport à ce qui constitue un consensus par rapport à la signification de la consultation. Donc, encore une fois, je n'ai pas pu, étant donné les délais, poursuivre la discussion plus longtemps.

---

Donc, voilà un petit peu mon point de vue par rapport à ce qui est en train de se faire sur le processus RZM. Je ne sais pas s'il y a des questions, des gens qui souhaitent ajouter quelque chose par rapport à ça.

ALISSA COOPER :

Je vois Russ Mundy. Russ, allez-y.

Bon, il semblerait que nous avons perdu Russ. Donc, n'hésitez pas à lever la main si vous avez quelque chose à dire. J'ai quelques points de vue à vous présenter sur la question numéro 1.

Je pense que nous avons obtenu certaines des informations dont nous avons besoin, à savoir que le CWG ne considère pas que les documents produits par VeriSign et l'ICANN sont l'accord entre guillemets qui est nécessaire pour que la transition se fasse. Donc, par rapport à ce que nous avons dit avant dans la proposition, comme quoi nous publierions des commentaires, je crois qu'à la fin de la réunion en face à face, nous sommes tous d'accord, nous l'avons dit – en fait, peut-être pas tout à fait, mais en tous cas le CWG et l'ICG en sont au même point, à savoir qu'il y a une exigence comme quoi il faut qu'il y ait un accord entre le RZM et l'IFO. Et donc, tout ce qu'a écrit Milton par rapport aux exigences, processus parallèles, tout ceci, nous et le CWG nous en sommes au même point là-dessus, nous sommes d'accord là-dessus. Et je crois que certains des détails qui ont été soulevés par Milton sont importants, mais ils ne font pas nécessairement partie du travail de l'ICG, ce n'est pas à l'ICG de les déterminer. Je crois que c'est ce qu'on entend dire – le CWG, voilà ce qu'ils souhaitent dire dans leur proposition. Et le reste, eh bien, par rapport à l'accord, les détails,

---

comment ces choses seront déterminées, tout ceci est soumis à ce processus parallèle.

Donc, voilà. C'est un petit peu ce que je voulais dire. C'est mon opinion par rapport à la question 1. Est-ce que les autres sont d'accord là-dessus?

Russ, allez-y.

RUSS MUNDY :

Donc, je recommence. Vous m'entendez? C'est bon, cette fois-ci? Parfait!

Alors, pour la première question, je crois que c'est la question la plus problématique. Quant à la deuxième, bon je ne suis pas ravi de la réponse, mais je pense que la réponse est relativement appropriée. Je ne pense pas qu'ils ont dit dans la proposition qu'ils considéraient ceci comme faisant partie de l'ensemble de ce qui doit être modifié, de ce qui doit aller vers le conseil de révision pour être approuvé, etc. Donc, c'est relativement bon. Mais la préoccupation générale que j'ai par rapport à la première question, c'est qu'on est censé regarder ceci de manière générale. Et un des effets, donc la sécurité, la stabilité d'une manière générale, c'est quelque chose de crucial dans tout ceci. Il faut qu'il y ait quelqu'un qui réponde à cette question. Et si le CWG ne souhaite pas demander à la NTIA de – si les choses sont bien traitées, nous avons un problème. Donc, je ne sais pas exactement comment exprimer les choses, mais de toute évidence le CWG ne souhaite pas en parler.

---

ALISSA COOPER : D'accord. Russ, est-ce que vous pourriez redire à quoi correspond la question à laquelle il faut encore répondre?

RUSS MUNDY : La question, tel que je peux la décrire, c'est qu'au jour d'aujourd'hui, il n'y a pas d'accord écrit concernant la maintenance ou la gestion de la zone racine entre l'IFO et la maintenance de la zone racine... Donc, entre l'IFO et le RZM, tout ceci passe par le NTIA. Et donc, la NTIA détient les deux accords – lorsque la NTIA disparaît, eh bien, le contrat pour les fonctions de l'IANA disparaît, ceci élimine un de ces accords écrits. Et maintenant, on va essayer d'opérer et d'entretenir la zone racine de l'Internet sans accord écrit à moins qu'il y ait un accord écrit qui puisse être rédigé entre le responsable de la zone racine et les opérateurs des fonctions IANA. Donc, tout le monde semble dire : « Oui, c'est important! », mais en fait, personne ne souhaite réellement élever la voix et dire ce qu'il faut faire par rapport à ça.

Est-ce que ma réponse est suffisamment claire?

ALISSA COOPER : Oui, tout à fait. Donc, la question suivante, c'est que je comprends à peu près, même si on n'a pas exactement dit ça dans la question. Nous avons posé cette question au CWG et ils ont dit : « Oui, il faut qu'on s'en occupe, mais pas dans ce contexte. » Donc – dites-moi si je me trompe, mais en tous cas, c'est ce que je comprends de ce qu'ils ont dit. Et séparément, la NTIA a dit qu'il y avait un processus parallèle qui allait être lancé pour s'occuper de cet aspect. Et donc, ma question, c'est : quelle est la suite? Que fait-on? Donc, si la lacune, c'est pouvoir

---

comprendre si ce processus parallèle lancé par la NTIA va s'occupe de cette question, eh bien, que va-t-il se passer? Pourquoi on ne sait pas à quoi ça correspond? Eh bien, c'est peut-être ça la question à poser à la NTIA. Ou alors, si on regarde un petit ce que dit la proposition et qu'on se dise : « Bon, d'accord, le responsable de la maintenance de la zone racine, c'est le VeriSign. Ensuite, on a l'ICANN. On passe donc à la PTI qui sera donc une filiale de l'ICANN » il faut donc poser la question à l'ICANN et à la VeriSign, ce qui se passe. Ou alors, est-ce qu'il faut faire autre chose? J'essaie de voir un petit peu ce que nous devons faire étant donné qu'il reste ces questions sans réponse.

Milton, allez-y.

MILTON MUELLER :

Je crois, Alissa, que vous avez raison dans votre interprétation de ce que dit le CWG. Mon problème par rapport à ça, c'est que ce que vous dites – donc, on considère qu'il y a un accord qui manque, comme Russ Mundy en a parlé. Si on considère que c'est ça, la lacune pour la NTIA, eh bien, nous avons créé un processus permettant d'exécuter une transition totale. Nous avons donc dit à la NTIA : « Vous allez devoir vous mettre en position de vous assurer que cette transition entre la NTIA et le responsable de maintenant de la zone racine soit faite correctement. »

Moi, ce qui me préoccupe, c'est de voir un petit peu à quoi ça va correspondre pour le reste du monde. Je crois qu'il y a une tendance. En général, ce qu'on dit, c'est que tout ce qui touche le RZM ne fait pas partie du processus. En fait, ce n'est pas vrai parce qu'il y a modification de l'accord, donc ça, ça ne fait pas partie de notre travail, mais l'ICG, les

---

noms doivent dire à quoi doit ressembler la relation entre l'IFO et le RZM, et la NTIA doit avoir un accord de coopération et doit dire à quoi il doit ressembler. C'est ça qui doit se produire. Si on dit qu'on ne sait pas à quoi doit ressembler la relation, eh bien, la NTIA va résoudre ce problème de son côté, indépendamment, et moi, cela me préoccupe et je pense que ce n'est pas viable dans le contexte international.

ALISSA COOPER :                      Merci, Milton.

Russ, allez-y.

RUSS MUNDY :                      Donc, au minimum, je crois qu'au titre de l'ICG, nous devons dire – parce que si on ne pose pas d'autres questions, si on traite ceci sur la base des informations que nous avons jusqu'à maintenant, je crois qu'il nous faut absolument montrer que la mise en œuvre manque sur la base de ce qu'on nous a donné. Comme vous l'avez dit, cela vient du fait qu'il y avait des processus séparés, etc. Et donc, le seul résultat qui semble être – avoir été obtenu, c'est donc cette transition VeriSign-ICANN, mais ce n'est pas sûr. Donc, si on parle de ce que l'on a, il nous faut identifier le fait qu'il manque quelque chose sur la base des directives qui nous ont été données par la NTIA. Si nous souhaitons poursuivre dans ce sens, continuer dans ce sens, j'aimerais poser la question à la NTIA honnêtement parce que c'est eux qui, vraiment – c'est dans leur camp qu'est la balle. Merci.

ALISSA COOPER :                      Merci, Russ.

---

Kavouss. Kavouss, vous avez la parole.

Le son ne marche pas pour Kavouss apparemment. Il serait peut-être bien d'essayer d'écouter Kavouss, si c'est possible. Est-ce qu'on pourrait s'occuper de son problème de son?

Entre temps, une question pour tout le monde. Donc, dans la proposition, il y avait déjà – donc, c'est le consensus de l'ICG, le fait qu'il n'y a pas d'accord écrit entre l'IFO et le RZM, c'est donc une lacune qui doit être comblée avant la transition. Donc, ce sont – c'est ce qu'on a dit dans le document. Ce n'est pas les mots utilisés, mais ce qu'on a dit. Donc, je crois que nous avons déjà un point de vue établi dans la proposition. La question que je me pose, c'est de savoir s'il n'y aurait pas un autre point de vue dont on est en train de parler selon lequel nous pensons que le CWG doit avoir un rôle, quel qu'il soit, dans l'élaboration de cet accord ou l'évaluation de cet accord. Et donc, on peut peut-être en parler dans le chat.

Est-ce que je pourrais avoir le point de vue des différentes personnes? Est-ce que c'est le sentiment de l'ICG? Donc, le CWG doit être impliqué dans la mise au point de l'élaboration de cet accord ou au moins qu'il le passe en revue.

Je vois des gens qui tapent dans le chat...

Milton, allez-y.

MILTON MUELLER :

Le problème n'est pas simplement un problème de mise en œuvre. Bon, d'accord, il nous faut un accord, mais les problèmes soulevés, qui ont

---

été soulevés dans la deuxième question, c'est que d'accord, il y a une relation selon laquelle l'ICANN contrôle le PTI, contrôle maintenant, est-ce que l'ICANN pourrait dire. Donc, au bout de deux ans, si le contrat arrive à échéance, est-ce que l'ICANN pourrait dire : « Bon, allez, au revoir : on s'occupe de cette fonction »? Il y a des gens qui ont fait des commentaires sur la proposition et qui ont demandé par principe si, par exemple, les fonctions RZM et les fonctions ICANN sont en fait la même entité ou dépendait de la même entité. Donc, c'est une question de principe. Quelle est la nature de cette relation? Cela fait partie de la transition, ça fait partie du travail de la transition, et je ne crois pas que le NTIA peut prendre la responsabilité de cela. Je crois que la NTIA est responsable d'un certain nombre de choses. On va leur dire ce qu'on attend d'eux. Donc, l'accord de coopération d'accord, mais ce n'est pas à eux de décider ce que nous devons faire.

ALISSA COOPER : Kavouss, vous avez la parole.

Toujours pas d'audio pour Kavouss. Nous allons donc donner la parole à Martin. Martin, allez-y.

MARTIN BOYLE : Ma ligne n'est pas très bonne. Est-ce que vous m'entendez bien?

ALISSA COOPER : Oui, ça va.

MARTIN BOYLE : Merci.



---

Je crois que la proposition du CWG, en fait, traitait des attentes comme quoi il y aurait une séparation entre le RZM et le PTI ou l'ICANN.

ALISSA COOPER :

Martin, nous ne vous entendons plus.

Bon, apparemment l'audio de Martin ne marche pas. C'est difficile d'avoir un appel si l'audio de personne ne marche.

Non? Toujours pas Martin?

Alors, je vais donner mon point de vue en ce qui concerne la séparation des rôles. Et encore une fois, reprenez-moi si je me trompe, mais moi, j'ai lu ceci de la manière suivante. La réponse que nous avons du CWG, c'est en fait à la base – bon, si l'IFO ou plutôt si le RZM changeait – passait à quelqu'un d'autre – attendez, nous entendons Kavouss maintenant.

Je continue quand même. Si le RZM changeait, passait à quelqu'un d'autres, ceci serait considéré comme un changement assez rationnel, majeur. On passerait donc au processus de comité permanent dont on a parlé, 1 155, avec consultation, etc. Donc, il me semble que ce serait en fait la réponse à notre question. Si on change par rapport au système qu'on a aujourd'hui, eh bien, on a un processus de révision.

Il semblerait que Martin n'est pas tout à fait d'accord.

Martin, est-ce qu'on peut vous entendre? Non?

Bon, Kavouss, est-ce que – ah! Très bien. On vous entend.

KAVOUSS ARASTEH :                   Alors, je voudrais répéter ce que j'ai dit. Il faut que le CWG voie s'il y a des problèmes. S'il y a des problèmes, ils vont comparer...

ALISSA COOPER :                   Est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent prendre la parole? Il semblerait que la réponse est « non », donc qu'est-ce qu'on fait? Je crois qu'en ce qui concerne la question de l'accord, d'où vient-il et quels sont les rôles de la Communauté, eh bien, je crois que la question est ouverte. Je ne sais pas s'il faut poser la question à quelqu'un ou s'il faut que nous décidions, que nous prenions position là-dessus. Alors, il faut absolument nous décider là-dessus. S'il faut poser une question à quelqu'un, eh bien, il faut le faire le plus rapidement possible. Donc, pour tous ceux qui ont contribué à la discussion et pour tous les autres, je vous demande de faire une proposition à la liste. Dites-moi un petit peu ce qu'il faut faire à votre avis. Il est possible qu'on envoie ceci à la NTIA, dans le cadre de la proposition ou alors, il est possible qu'on demande aux gens – qu'on pose une question aux gens pour avoir un plan. En tous cas, il faut faire quelque chose. Je ne sais pas exactement quoi, mais il faut faire quelque chose.

Donc, en ce qui concerne l'accord, je crois que nous ne sommes pas tous d'accord par rapport au rôle. Moi, par rapport à la réponse qu'on a eue, c'est clair, mais de toute évidence, certains ne sont pas d'accord et donc là, il faut que nous en parlions dans la liste, je crois, puisque nous avons des problèmes d'audio.

---

Bon, je vois toujours des mains levées. Donc, baissez la main si vous n'avez pas besoin de prendre la parole.

Alors, il y a donc du travail à faire et nous allons le faire par le biais de la liste. Si vous avez un point de vue là-dessus, eh bien, envoyez-le sur la liste.

Si on passe aux ccTLDs, donc je vous propose que Martin prenne la parole. Martin, est-ce que votre micro fonctionne? Apparemment, non.

Donc, les questions ccTLDs sont relativement faciles, donc j'espère qu'on pourra s'en occuper comme ça.

La première question concernait la mise à jour – en fait, les deux questions étaient sur la mise à jour des textes et des références. En ce qui concerne les documents sur les ccTLDs – et le CWG était soit d'accord pour notre proposition par rapport à l'amendement du texte ou alors, ils ont suggéré leur propre amendement. Donc, je pense qu'on peut simplement incorporer ceci mot pour mot, à moins qu'il y ait des gens qui ne soient pas d'accord.

Bon, je ne vois personne qui manifeste son désaccord, donc je crois que pour les points 3 et 4, c'est bon.

Maintenant, passons au point 5. Donc, 5, c'était la question – il y avait beaucoup de solutions qui nous sont venues par le biais des commentaires publics sur les ccTLDs non ccNSO qui soient optionnels sur l'IFRT. Donc, je crois que nous avons eu une explication relativement bonne par rapport au caractère obligatoire de ceci, et je pense que c'est leur prérogative. Nous avons eu une excellente discussion là-dessus,

---

mais ils ont un point de vue différent et je crois que le consensus de leur communauté doit être pris en compte.

Est-ce qu'il y a des gens qui ne sont pas d'accord là-dessus?

Donc, je vois que les gens sont d'accord, donc très bien. Donc, pas de changements à ce niveau-là.

Nous passons au PTI. Donc, il y a deux questions que nous avons envoyées aux communautés en ce qui concerne un engagement par rapport à la coopération à l'avenir. Et il y a eu une déclaration comme quoi le CWG est prêt à coordonner ceci à l'avenir, donc encore une fois, ici, on peut le mettre dans la proposition.

Des commentaires là-dessus?

Bien. Alors, c'est ce qu'on va faire. Pour la question numéro 7, il faut définir si les recommandations seraient obligatoires ou pas et vous pourrez voir la réponse du CWG, particulièrement voir que les attentes de ces recommandations, sa mise en œuvre, en cas de différences. Surtout, il faudrait voir quels seraient les mécanismes pour les régler.

Y'a-t-il quelqu'un qui a des questions sur lesquelles il voudrait des précisions ou qu'il voudrait consulter quelqu'un d'autre? S'il vous semble que c'est le cas, s'il vous plaît, prenez la parole.

Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :

Merci. Je voulais certainement ajouter une remarque. Dans la dernière partie du CWG, on dit que la Communauté a tendance à se fonder sur

---

les mécanismes que le CWG a établis. Je voudrais dire à ce point-là qu'il est important de manifester qu'on manque de consensus là-dessus. Donc, il faut que ce soit clair et que l'équipe de travail considère la question une fois que le CWG aura conclu son travail. Donc, le CWG doit également examiner ces questions avant de présenter ses résultats dans la 54<sup>e</sup> réunion de l'ICANN.

ALISSA COOPER :

Merci. C'est un commentaire utile. Je ne vois pas d'autres mains levées. Je pense qu'on pourra prendre le numéro 7 comme un point à préciser d'après ce qui a été dit. On passe maintenant à la question numéro 8. Numéro 8, c'était une des questions qu'on avait faite d'apporter des modifications pour que ce soit clair, si les informations s'appliquent à la PTI ou pas. En fait, ce sont des informations qui s'appliquent au Conseil de la PTI. Donc, voilà ce qu'il faut modifier. Objections? Y'en a-t-il? Non? Bien, c'est ce qu'on va faire, donc, pour le numéro 8.

Pour le numéro 9, on avait la question des commentaires concernant le Conseil d'administration de l'ICANN et de la PTI et de la responsabilité, de la manière dont le Conseil allait rendre compte – et donc, je pense qu'en définitive, on pourrait dire que le Conseil d'administration de l'ICANN est ouvert ici. Et le CCWG a proposé d'ajouter une phrase aux paragraphes qui portent sur cette question en ce moment pour pouvoir préciser un peu là-dessus. Alors, on va garder ce texte jusqu'à ce qu'on ait la réponse du CWG, vous êtes d'accord?

Bien. Tout le monde semble être d'accord, donc c'est bien ce que l'on va faire pour le numéro 9. Maintenant, pour les points 10, 11 et 12, c'était des questions pour préciser un peu l'application du terme IFO et le CFC,

---

tout ce qui correspond en général à la Communauté des noms. La Communauté a répondu que pour la proposition du CWG, ils ne s'intéressaient que la fonction correspondante aux noms. Ce concept, à mon avis, devrait être reflété dans la partie zéro pour que ce soit clair, pour que tout le monde sache de quoi on parle. Autrement, je ne pense pas qu'il y ait d'autres modifications à faire.

Oui, Kavouss?

KAVOUSS ARASTEH :

Non, ce n'est pas pour le numéro 10, mais pour le numéro 9. Je pense qu'on devrait peut-être préciser un peu. Merci.

ALISSA COOPER :

Oui, d'accord. C'est bon. Merci.

Alors, la proposition pour 10, 11, et 12, est que l'on précise dans la partie zéro et que l'on utilise le terme « IFO » dans la proposition des noms.

Y'a-t-il des objections? D'accord. C'est ce qu'on va faire alors. Nous allons revenir au numéro 9.

Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. Pour la dernière partie du CWG, on a des points qui attirent l'attention sur l'importance — il y a quelque chose que je ne comprends pas, je ne vois pas pourquoi attirer l'attention sur ces points-là.

---

Pourquoi on a du texte qui est surligné en jaune? Je voulais savoir pourquoi.

ALISSA COOPER :

Alors, peut-être qu'on devrait apporter cela au point numéro 13 de la proposition pour que les questions qui pourraient surgir pour que ce soit clair pour tout le monde. Donc, voilà pourquoi cela est surligné en jaune. C'est pour vérifier cela.

D'accord? Alors, il ne nous reste plus que le numéro 13 qui porte sur .ARPA. Et la précision que nous avons reçue pour ce point – là dit que dans la structure du CFC, on a un siège qui est ouvert à un représentant du TLD supplémentaire, qui n'est pas considéré un ccTLD ou un gTLD comme un opérateur de registres. Donc, ils disent que ce siège pourrait être occupé par l'IAB, en représentation de .ARPA et que, si on avait un tas de membres qui siègent au sein du CFC, l'IFR devrait avoir un agent de liaison auprès du CFC et donc, que par conséquent, ce représentant du .ARPA pourrait être un agent de liaison du CFC.

En conclusion, tout est optionnel. Et c'est ça, la situation actuelle pour .ARPA. Je ne sais pas s'il est nécessaire d'apporter des précisions ici à la proposition, mais ce serait utile d'entendre les autres.

Je vois qu'il y a des gens qui écrivent. Apparemment, on dirait que c'est suffisamment clair, pas de modifications nécessaires. Bien. C'est bon.

Alors, je propose – il me semble que nous avons des actions à suivre.

On devrait peut-être avancer et passer à la mise à jour sur le processus du CWG. On verra combien de temps cela nous prend et si possible,

---

nous allons revenir sur les questions plus tard pour voir s'il semble aux membres qu'il y a des propositions possibles à apporter. Ce serait peut-être utile de vous donner un peu plus de temps avant de vous demander de faire des propositions.

Passons maintenant à la mise à jour sur le CCWG. Pour cela, je donnerais la parole à notre agent de liaison pour qu'il nous mette à jour sur ce qui se passe en ce moment au sien du groupe. Je ne sais pas si vous avez un rapport du statut à nous fournir...

Je vous donne la parole, Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Merci. Le CCWG travaille beaucoup. Ils ont eu jusqu'à quatre appels par jour. Donc, vraiment, ils travaillent beaucoup. Jusqu'à la deuxième proposition – du CCWG, en tous cas – jusqu'à la deuxième proposition, le CCWG avait un mécanisme pour établir l'adhésion, la participation des membres. Il y avait différentes possibilités de commentaires. Ils ont identifié les différentes possibilités concernant les conséquences sur la structure et la possibilité d'arriver à un équilibre entre les différentes parties prenantes.

Dans la deuxième partie de la proposition, ils voyaient les modifications possibles aux pouvoirs qui pouvaient être attribués et ils ont vu qu'il était difficile qui pourrait être membre. Ils ont également discuté de l'appui aux différentes parties prenantes et ils ont noté les différentes réactions par rapport aux propositions proposées; il y en avait qui était pour et il y en avait qui étaient contre.



---

La question importante pour l'ICG est cette exigence d'un élément important pour la transition et le fait que le modèle qui surgit pourrait être utilisé pour la nouvelle entité qui gère la zone. Alors, l'ICANN devra évaluer les commentaires reçus par rapport à la proposition. On sait déjà qu'il y a beaucoup de positions à ce qui a été présenté, et il faudra évaluer les personnes et le travail fait par rapport à la proposition présentée.

Alors, la question d'intérêt ici est en train d'être discutée, et il faudrait évaluer une autre méthode appelée « Plan B » qui serait une deuxième possibilité qui surgisse des conseils du conseiller juridique pour voir s'il serait possible d'avancer dans cette voie. Cela est important pour la transition, et c'est quelque chose qu'il faudrait évaluer parce que comme le Conseil l'a dit, la mise à jour qui a été présentée ne représente pas l'ensemble de la Communauté. Donc, cette proposition ne peut pas avoir un impact qui modifie la structure de l'ICANN. Voilà pourquoi on ne peut pas procéder avec la mise en œuvre de cette proposition complète. Voilà pourquoi moi, en tant qu'agent de liaison, ainsi que d'autres membres, j'essayais de proposer des mesures qui adaptent un peu cette proposition et qui trouve un équilibre entre les pouvoirs proposés et la situation actuelle pendant la période de transition. Mais la NTIA doit savoir que la Communauté à travers le CCWG d'une part et l'ICANN d'autre part pourrait présenter deux propositions séparées. À ce point-là, on ne sait pas quel sera le résultat. Peut-être qu'à Dublin, on aura une idée plus claire de l'avenir. En tous cas, il serait peut-être nécessaire que le CCWG organise une deuxième période de commentaires, ce qui pourrait avoir comme impact un délai plus long dans cette étape.

---

Il faut s'attendre à voir ce que ça va donner à Dublin pour voir si une réunion commune avec le CCWG à Dublin — pour voir les discussions entre les membres du CWG et les membres du CCWG ou pour voir si lors des réunions de Dublin, les différentes parties arrivent à trouver un terrain commun qui minimise les différences entre les propositions de chaque groupe. Donc, voilà ce qui est en discussions en ce moment.

Toutes les informations concernant ce débat et ce sujet sont disponibles à travers la liste de diffusion.

Si vous avez plus de questions que de réponses, c'est normal parce que c'est le cas.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss.

Keith.

KEITH DRAZEK :

Merci, Kavouss. Merci de ce résumé si détaillé, si exhaustif. Je vais prendre quelques minutes pour essayer de comprendre un peu mieux ce qui s'est passé lors de la dernière réunion de Los Angeles pour voir ce qui s'est passé au sein du CWG et le travail qui a été fait jusqu'à présent. Vous savez tous que la période de commentaires publics a été ouverte jusqu'au 12 septembre. Le Conseil d'administration présenté des commentaires par écrit lors de cette période de commentaires. Ils ont présenté tout ça le 11 septembre, et il y a eu une réunion en personne le 25 et 26 septembre à Los Angeles dans laquelle les membres du CCWG se sont réunis. Le Conseil d'administration s'est également réuni

---

à Los Angeles. Et donc, le CCWG et le Conseil d'administration ont discuté profondément de cette question pendant deux jours au cours desquels le Conseil d'administration a manifesté clairement que le modèle de mise en œuvre recommandé, en fait, n'était pas soutenu par le Conseil d'administration. Ils ont manifesté les réserves qu'ils avaient par rapport à la structure proposée.

Et je viens de publier sur notre liste de diffusion ce que nous avons entendu dire du Conseil d'administration lors des dernières réunions, lors de notre dernière réunion présidentielle avec le Conseil. Et donc, ce serait peut-être utile de revenir là-dessus. En tous cas, il s'agit de différentes opinions entre le CCWG qui n'est pas complètement uni autour d'une proposition uniquement, mais le Conseil d'administration a clairement dit qu'ils ne sont pas d'accord avec le plan de mise en œuvre, ils ne vont pas le soutenir. Et ils ont exprimé leur désaccord lors de la dernière période de commentaires publics.

À ce jour, le CCWG a déjà reçu tous les commentaires, il les a abordés, ce qui comprend les commentaires du Conseil d'administration. Ils vont se réunir le 12 octobre. Et à partir des évaluations de différents commentaires, ils vont commencer à travailler sur les différents agissements à la proposition.

Comme Kavouss l'a dit, nous avons besoin d'une question ouverte par rapport à la profondeur des modifications nécessaires. À ce point-là, il n'est pas clair parce que le résumé n'est pas complet, donc on ne sait toujours pas à quel point on devrait modifier la proposition pour qu'elle soit acceptable partout, et pour tous. Donc, je vais noter que lors de

---

notre dernière réunion — que nous avons une date cible avant laquelle il faut envoyer nos réponses au CCWG.

On s'excuse, il y a beaucoup de travail à faire au sein de chaque communauté pour pouvoir répondre à cette période de commentaires pour pouvoir répondre à cette période de commentaires, et on sait également que le CCWG travaille beaucoup en ce moment pour pouvoir arriver à cette date.

Est-ce que quelqu'un a des questions à nous poser?

Alissa, je ne vois aucune main levée. Je vous redonne la parole.

ALISSA COOPER :

Merci. Merci tous les deux de ce résumé si utile ainsi que de partager vos opinions par rapport aux processus.

J'ai beaucoup considéré cette question pour essayer de voir s'il y a un moyen pour qu'on puisse être utile, pour qu'on puisse les aider. On a un processus qu'on a déjà démarré avec la Communauté. Et le CCWG a son propre processus en cours, et actuellement, ces deux processus, avec les propositions de chacun, sont en train de travailler en coordination pour essayer de pouvoir résoudre leurs différences et arriver à une approche commune. Nous, en tant qu'ICG, c'est un organisme de coordination pour la transmission de la proposition pour la transition. Donc, sachant le rapport entre les deux propositions, si le processus du CCWG suivait la trajectoire connue ou une trajectoire que l'ICG ne pourrait pas soutenir ou si le résultat était différent de ce qu'on prévoit et qu'on ne pouvait pas envoyer une proposition consolidée à la NTIA,

---

notre proposition, en réalité, serait redoutable. Alors, la vraie question pour nous est si l'ICG peut agir pour essayer d'aider à ce que le processus soit réussi.

Un aspect qui m'a frappé est le fait qu'il semble avoir une différence entre le niveau de compréhension des discussions au sein du CWG, au sein du CCWG, entre les deux, et au sein du Conseil d'administration.

Il me semble que nous avons chacun de nous envoyer des informations de nos communautés propres au CWG parce que c'est notre travail d'essayer de coordonner les différentes propositions pour que la transition ait lieu, mais en même temps, on essaie d'atteindre le consensus pour chacun des processus. On n'est pas dans une situation de processus auquel on ait participé pendant beaucoup de temps. Des fois, les processus ont bien fonctionné et des fois, ça n'a pas été le cas. Mais on fait tous de notre mieux pour essayer de collaborer et de pouvoir aider à trouver un mécanisme qui convient à toutes les parties prenantes. Je pense en même temps que ce n'est pas simplement une question des intérêts des noms, mais au contraire, je pense qu'on est ici pour représenter toute la communauté.

Il faut que l'on considère les différents intérêts, s'il y a des restrictions de temps dans la transition. Ce serait possible qu'il y ait des personnes qui sont intéressées par le processus, mais qui n'ont pas participé. Y'aurait-il un message que l'on doit envoyer pour manifester clairement les moments participer, les moments de collaborer?

Comme Kavouss et les autres ont dit, les participants du Groupe sont intéressés par le processus et ils essaient de trouver un point commun au sein de leur propre communauté. Ils essaient de traiter les

---

commentaires au sein de leur propre communauté. Il y aurait des interventions avec différentes déclarations, plus larges. Et peut-être que les gens s'impliquent plus, mais cela n'aide pas à trouver une solution commune.

Alors, est-ce que vous pensez que l'ICG aurait du travail à faire dans ce domaine pour pouvoir faciliter la transition? Je serais intéressée à savoir ce que vous en pensez. Est-ce que vous trouvez qu'il faudrait que l'on intervienne pour transmettre clairement l'importance de la participation des personnes? Serait-ce important pour la Communauté? Est-ce que cela vous semblerait plus utile?

Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :

Merci, Alissa. La question serait ici s'il faut ou pas intervenir. Je ne suis pas sûr s'il fallait ou pas intervenir aux discussions, mais il faudrait vérifier que les exigences du CCWG sont là, simplement pour aider à faciliter la transition, pour permettre que la transition ait lieu. Peut-être que ce ne serait pas sensé d'intervenir conformément, et ce serait un peu mieux de se maintenir en dehors de la discussion centrée sur les exigences du CCWG. Si vous êtes d'accord avec d'autres au CCWG, on devrait peut-être, comme cela a été dit dans la deuxième proposition, on devrait essayer de trouver un terrain commun.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss. Allez-y, Paul.



---

Jari, vous avez la parole.

JARI ARKKO :

Donc, je crois que Paul a raison, mais j'ai quelques commentaires à faire par rapport à ce qu'il a dit. Premièrement, il faut mettre l'accent sur le fait qu'il faut être clair et il faut bien identifier les dépendances de manière à pouvoir avancer. Donc, ça, c'est une chose.

L'autre chose, c'est que je ne pense pas qu'il dépende de nous, que ce soit notre rôle de parler des détails. Donc, la séparation entre la piste de travail et la piste 2, je ne pense pas que ce soit notre rôle. Je suis d'accord, mais je ne pense pas – donc, je suis d'accord pour ce qui est de la substance, mais je ne pense pas que ce soit notre rôle de définir cela. Ce qui dépend de nous, c'est de rappeler aux gens les principes, le travail, la manière dont nous devons fonctionner. Et donc, je pense que ces rappels qui permettent d'assurer une bonne transition sont importants et puis, également, il y a la question de la confiance, mais je pense que le CCWG et le Conseil le savent.

Alors, il y a encore autre chose qui a été dit. Je suis d'accord avec les commentaires : il y a des questions relatives à la Communauté et aux commentaires. Il faut faire attention que ce ne soient pas les points de vue d'une seule partie et... Il faut savoir analyser les commentaires et s'occuper de ces commentaires, mais s'il y a une partie qui est mécontente, que ce soit le Conseil ou la NTIA, donc si c'est une partie importante, il faut avoir le soutien des deux communautés. Donc, il faudrait rappeler ceci aux différentes parties, je crois que c'est important.





---

d'administration doit être pris en compte. Il y a eu d'autres commentaires qui ont été soumis par d'autres groupes et qui ont soulevé d'autres questions, des questions similaires. Et donc, tout ceci, il faut s'en occuper lors de la phase suivante. Je crois qu'il y a un engagement assez fort de la part de tous les membres du CCWG de le faire.

Et donc, j'aimerais clarifier quelque chose. Donc, il n'y a pas de camps qui n'arrivent pas à avancer. Je crois qu'il y a un désir d'y arriver, mais il va falloir un petit peu plus de temps.

J'entends quelqu'un qui tape... si vous pouvez s'il vous plaît éteindre votre micro. Merci.

Donc, je crois qu'il est important de noter que nous ne sommes pas dans une situation où deux partis sont absolument campés sur leur position, ce n'est pas la situation. Je crois qu'ils sont prêts à trouver un compromis vers l'avenir, et cela sera guidé par les commentaires publics, il le faut. Parce que je crois que la proposition était prête à être soumise aux commentaires publics.

Donc, maintenant, on en est à l'étape de compromis. On peut, par exemple, ajuster un petit peu la proposition de modèle de membre unique. Je crois qu'il y a des options pour trouver le bon modèle de mise en œuvre qui réponde aux excuses de la Communauté. Voilà ce que j'avais à dire. Merci.

---

ALISSA COOPER :           Merci, Keith. Paul, je ne sais pas si vous avez levé la main ou si c'est une ancienne main...

Non, c'était d'avant? OK. Alors, je crois que cette conversation est utile, même si nous n'avons pas un consensus en termes de ce que nous allons faire immédiatement.

Attendez, il y a Russ qui souhaite parler. Allez-y, Russ.

RUSS MUNDY :

Je suis d'accord, vous avez bien résumé : il n'y a pas d'actions immédiates que l'ICG puisse faire. Et s'il faut publier quelque chose, je crois que ce qu'on peut dire, c'est qu'en termes de relation entre les différents morceaux du puzzle, nous attendons en fait que ces différents morceaux soient terminés.

Et donc, il y a des individus qui participent aux deux activités et, bon, c'est très bien, mais il n'y a pas d'implication directe de l'ICG. Par contre, il y a peut-être des individus, des personnes qui participent à différents groupes pour aider à arriver à une conclusion.

ALISSA COOPER :

Merci, Russ. Il nous reste deux minutes. Nous allons passer la parole à Narelle.

NARELLE CLARK :

Vous m'entendez?

---

ALISSA COOPER : Oui.

NARELLE CLARK : Merci. Je ne pense pas qu'on puisse s'occuper de cette question, je crois qu'il faut attendre un peu ce que disent les commentaires publics. Mais c'est là que par rapport à ce qui a été dit hier soir ou ce matin – je ne sais pas, ça dépend d'où on est — , si on décide d'en faire un petit peu plus du côté de la mise en œuvre, je pense que les gens se sentiraient plus en confiance par rapport à la transition. Donc, cette proposition, à mon avis, elle doit aller un peu plus loin. Je pense qu'il nous faut au moins parler de ceci avec un certain niveau de confiance.

ALISSA COOPER : Merci, Narelle. Effectivement, nous allons en parler à Dublin. Merci beaucoup. Donc, nous y reviendrons, nous parlerons de ce sujet à Dublin et nous essaierons de voir un petit peu à quel moment est-ce qu'il est bon d'avoir une mise à jour du CCWG lors de nos séances de travail à Dublin.

Donc, ce que nous pouvons retirer de cette réunion, c'est déjà de travailler le Secrétariat sur la partie zéro. Les choses sont relativement claires, mais le plus important, c'est si vous avez une proposition par rapport aux questions RZM, envoyez vos propositions aujourd'hui ou demain, le plus rapidement possible parce qu'il nous faut absolument essayer de voir ce que nous allons faire pour conclure notre travail de substance avant Dublin. Et puis, si on a besoin d'entrer en contact avec d'autres personnes, il faut que l'on sache immédiatement. Donc, s'il vous plaît, occupez-vous de cela.

---

Sinon, nous allons nous retrouver samedi, c'est notre première séance de travail. Merci en tous cas à tout le monde.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**

